



Politique de sécurité des ressources humaines

Responsable de la politique : CEO

Date d'entrée en vigueur : 22 février 2024

Visée

S'assurer que les employés et les sous-traitants répondent aux exigences de sécurité, comprennent leurs responsabilités et conviennent à leur rôle.

Champ d'application

Cette politique concerne tous les employés de Evalandgo Software, ainsi que les consultants, sous-traitants et autres entités tierces ayant accès aux réseaux de production et aux ressources système de Evalandgo Software.

Politique

Vérification des antécédents

La vérification des antécédents du personnel de Evalandgo Software doit être effectuée conformément aux lois et réglementations en vigueur, et doit être proportionnelle aux exigences de l'entreprise, à la classification des informations auxquelles l'accès sera accordé, et aux risques perçus. La vérification des antécédents comprendra la vérification des antécédents criminels, sauf si la législation locale l'interdit. Tous les tiers disposant d'un accès technique privilégié ou administratif aux systèmes ou réseaux de production de Evalandgo Software sont soumis à une vérification des antécédents ou doivent justifier d'antécédents acceptables, en fonction de leur niveau d'accès et du risque perçu pour Evalandgo Software.

Évaluation des compétences et des performances

Les compétences et aptitudes des employés et des sous-traitants doivent être évaluées par le personnel des ressources humaines et le responsable du recrutement ou ses représentants dans le cadre du processus de recrutement. Les compétences et aptitudes requises doivent être répertoriées dans la description des postes et les demandes de création de poste, et/ou alignées sur les responsabilités décrites dans la politique sur les rôles et responsabilités. L'évaluation des aptitudes peut inclure la vérification des références, diplômes et certificats, ainsi que des tests techniques et des entretiens.

Tous les employés de Evalandgo Software seront soumis à une évaluation annuelle de leurs performances. Celle-ci inclura une évaluation de leurs performances professionnelles, de leurs compétences vis-à-vis de leur rôle, de leur respect des politiques et du code de conduite de l'entreprise, ainsi que de leur capacité à atteindre les objectifs qui incombent à leur rôle.

Conditions générales d'emploi

Les politiques de l'entreprise, ainsi que les rôles et responsabilités en matière de sécurité de l'information, doivent être communiqués aux employés et aux tiers au moment de l'embauche ou de l'engagement ; les employés et sous-traitants sont tenus de reconnaître formellement qu'ils comprennent et acceptent leurs responsabilités en matière de sécurité. Les employés et les tiers ayant accès aux informations de l'entreprise ou des clients doivent signer un accord de confidentialité, de non-divulgateur et un code de conduite approprié. Les accords contractuels doivent stipuler les responsabilités en matière de sécurité de l'information si nécessaire. Les employés et les tiers concernés doivent respecter toutes les politiques de sécurité de l'information de Evalandgo Software.

Responsabilités de la direction

La direction est chargée de veiller à ce que les politiques et procédures en matière de sécurité de l'information soient révisées chaque année, diffusées et disponibles, et à ce que les employés et les sous-traitants respectent ces politiques et procédures pendant la durée de leur emploi ou de leur engagement. La révision annuelle de la politique doit inclure la révision de toutes les procédures, normes ou directives liées ou référencées.

La direction doit veiller à ce que les responsabilités en matière de sécurité de l'information soient communiquées par le biais de descriptions de poste, de politiques ou de toute autre méthode documentée par écrit et mise à jour de façon adéquate. La conformité aux politiques et procédures de sécurité de l'information ainsi que l'exécution des responsabilités en matière de sécurité de l'information doivent être évaluées dans le cadre du processus d'évaluation des performances, le cas échéant.

La direction doit tenir compte des pressions excessives et des opportunités de fraude lors de la mise en place d'incitations et de la séparation des rôles, des responsabilités et des autorités.

Formation de sensibilisation à la sécurité de l'information

Tous les employés de Evalandgo Software et les tiers disposant d'un accès technique ou administratif privilégié aux systèmes et réseaux de production de Evalandgo Software doivent suivre une formation de sensibilisation à la sécurité au moment de l'embauche et chaque année par la suite. La direction doit surveiller l'achèvement de la formation et prendre les mesures adéquates pour garantir le respect de cette politique. Les employés et les sous-traitants doivent avoir connaissance des politiques et procédures pertinentes en matière de sécurité et de confidentialité de l'information. L'entreprise doit veiller à ce que le personnel reçoive une formation à la sécurité et à la confidentialité des données adaptée à son rôle et à ses responsabilités en matière de gestion des données.

Afin de maintenir un niveau élevé de sensibilisation à la sécurité, l'entreprise fournira des mises à jour et des communications relatives à la sécurité au personnel de l'entreprise de manière continue via plusieurs canaux de communication, selon les besoins.

Les dirigeants et responsables de la sécurité de l'information doivent veiller à ce qu'un développement professionnel approprié ait lieu afin de permettre une compréhension des menaces et des tendances actuelles dans le domaine de la sécurité.

Processus de résiliation

Les processus de résiliation et de fin d'emploi des employés et des sous-traitants doivent garantir que l'accès physique et logique est rapidement révoqué conformément aux accords de niveau de service et aux politiques de l'entreprise, et que tous les équipements fournis par l'entreprise sont restitués.

Tout accord de sécurité ou de confidentialité qui reste valable après la résiliation sera communiqué à l'employé ou au sous-traitant au moment de la résiliation.

Processus disciplinaire

Les employés et les tiers qui enfreignent les politiques de sécurité de l'information de Evalandgo Software seront soumis au processus disciplinaire à caractère progressif de Evalandgo Software, pouvant aller jusqu'au licenciement ou la résiliation du contrat.

Exceptions

Les demandes d'exception à cette politique doivent être soumises à la responsable des ressources humaines pour approbation.

Violations et application

Toute violation connue de cette politique doit être signalée à la responsable des ressources humaines. Toute violation de cette politique peut entraîner le retrait ou la suspension immédiats des privilèges système et réseau, et/ou une sanction disciplinaire conformément aux politiques de l'entreprise, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Version	Date	Description	Auteur	Approuvé par
1.0	22-Fev-2024	Première version	Valentin Boschattel	Valérie Marusiak